

LE SITE AMVONTOBEL.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site a été créé le 14/02/2024. Il est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 11/04/2024. Il est relié au site centaury-gestion.com et naturgyfrance.com. Nous publions ci-dessous l'enquête sur ces deux sites :

<https://adcfrance.fr/epargne/le-site-centaurigestionprivee-com/>

Le site internet

Il a été créé le 14/02/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/amvontobel.com>

Nos recherches

Le site ne dispose pas de l'agrément de l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Il est à noter que le nom vontobel a déjà été utilisé. Nous publions le lien vers nos recherches :

<https://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/les-sites-vontobel-gestion-com-vontobel-patrimoine-com/>

Il convient de relever que ce site a été remplacé par le site centaury-gestion.com. Nous publions ci-dessous le lien vers les recherches portant sur ce site. Nous avons mis les IBAN utilisée dans cet article pour regrouper les informations.

Les numéros de téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 89 70 10 03

Il s'inscrit dans une série intéressante :

amvontobel.com	01 89 70 10 03
groupe-sa.com	01 89 70 10 12
swissborg-gestion.com	01 89 70 10 17
secure-easybourse.com	01 89 70 11 05
wiseconformite.com	01 89 70 11 80

Le numéro 07 45 88 26 00

Il s'inscrit dans une série intéressante :

be-investissements.com	07 45 88 25 66
amvontobel.com	07 45 88 26 00
groupe-santorin.com	07 45 88 26 37
alpian-wm.com	07 45 88 26 61

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Thibault AMAND

Les informations juridiques

Le site amvontobel.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 11/04/2024.

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle et une participation financière de 50 € aux frais de l'action soit 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, précisez les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous

dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à

<https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

